

lignè, à mon insçu, apparemment pour faciliter par-la une irruption dans mes Etats. De plus, on a arrêté & saisi à Francfort, par ordre du Comte de Kufflein, Conseiller Privé de V. M. Imp.; les Armes que j'avois fait acheter à Liege, Ville dépendante de l'Empire. Et quoiquè ces Armes m'ayent été depuis renduës, on ne m'a cependant jamais donné de satisfaction ni à ce sujet ni par rapport à la Lignè qui a été tirée sur mon Territoire, quoique j'eusse fait pour cela de frequentes instances. Comme par ma conduite en qualité de Membre de l'Empire, je n'ai jamais donné le moindre sujet à un pareil procedé, V. M. reconnoitra sans doute combien il doit être sensible à un fidele Electeur de l'Empire, affectionné à V. M. Imp., & qui a l'honneur de lui appartenir de si près par les Liens du Sang, d'autant plus qu'on a depuis surchargé de Quartiers d'Hyver les Etats de l'Electeur de Cologne, mon Frere, & traité ce Prince à divers égards d'une maniere fort dure, de sorte que par ce mépris pour les deux Freres Electeurs, il paroît que V. M. Imp. ne porte point à ma Maison cette affection que j'avois lieu d'esperer, vû la confiance que j'ai toujours eüe & que j'ai encore en la faveur de V. M. Imp.

Je supplie donc très humblement V. M. Imp. de vouloir bien me donner des marques réelles de l'honneur de sa Protection, & d'ordonner le châttiment de ceux qui, contre les ordres & à l'insçu de V. M. Imp., ont eu part à la constrôction de la Lignè rivée sur mon Territoire, & que la Redoute, quoique bâtie sur le Territoire de V. M. Imp.; & que je ne puis par consequent contester; soit néanmoins demolie pour mieux assurer le bon voisinage, ou qu'on ne trouve pas mauvais que j'en fasse une autre à l'opposite, sur mon Territoire pour la sureté de mes Pais.